



## REUNION D'INFORMATION

suivie de l' ASSEMBLEE GENERALE (FPPD)

Mercredi 8 juin 2022

17h Salle Cherpin Theizé

### Invités intervenants de première partie, présents ou représentés :

- Daniel Pomeret, président de la CCBPD, représenté par L. Dubuy et B. Marconnet
- Martine Publié, conseillère départementale,
- Laurent Dubuy, maire de Charnay, vice-président Tourisme, pour le président CCBPD,
- Bernard Marconnet, maire de Châtillon d'Az, vice-président Culture, pour le président CCBPD,
- Gérard Chardon, maire de Saint-Vérand, vice-président Urbanisme,
- Bruno Galland, directeur des Archives Départementales,
- Chrystèle Orcel, cheffe de projet du Pays d'Art et d'Histoire du Beaujolais, Responsable du service Animation de l'Architecture et du Patrimoine,
- Franck Segrétain, chargé de la médiation du Pays d'Art et d'Histoire du Beaujolais,

Excusé : Christian Vivier-Merle, maire de Theizé, conseiller départemental

### Membres Fédération, présents ou représentés :

Gisèle Allouche (La Vigneronne, Chessy), Robert Arnaud-Coffin (Mémoire Collective et patrimoine de Cogny),  
 Christian Bonfils (AVVO, mandat de Francis Herault), Robert Braymand (Amis Voie du Tacot),  
 Thibaut De Brosse (Ecobeauval, mandat de J. Reby-Fayard),  
 Bernard Chavagnon (La Licorne, Châtillon), Gilles Demaison (Patrimoine et Tradition, Ville s/ Jarnioux),  
 Simone Demule (AOC Jarnioux), Yves Dimier (Ateliers d'art d'Oingt, mandat à Olivier Tillet),  
 Solange Dubet (Amis de la Voie du Tacot), Marie-France Dupoizat (P et T, Ville s/ Jarnioux),  
 Jean Reby-Fayard (Ecobeauval, mandat à Thibaut De Brosse), Alain Fabisch (Theizé), Paul Fourrichon (Lucenay),  
 Maurice Gelay (A l'Ombre du Chêne, Jarnioux), Marie Georgeault (Paysages et patrimoines, Oingt),  
 Jean-Pierre Giraud (Arts Civilisations Patrimoine= ACP Anse),  
 Francis Héroult (Amis du vieux village d'Oingt, représenté par Christian Bonfils),  
 Louis Laus (Pomerium, Pommiers), Christiane Lièvre (P et T, Ville-s-Jarnioux),  
 Andrée Margand (Amis du vieux village, Oingt),  
 Eliane Perotti (AOC Jarnioux),  
 Marie-France Rochard (Bien Vivre au Bois-d'Oingt), Agnès Ronzon (Amis de Charnay, mandat de Michel Vidal),  
 Olivier Tillet (Amis du vieux Ternand),  
 Michèle Valet (Pomerium), Michel Vidal (mandat à Agnès Ronzon)

Excusés : Josette Bourgogne (AVVO), Monique Féret (Vivre à Chamelet),  
 Nelly Stanko (Mémoire et Patrimoine de Bagnols).

## Compte rendu de la Réunion d'information (première partie de soirée)

Sont intervenus :

- **Gérard Chardon :**

-----Le maire de Saint-Vérand nous présente les travaux de restauration en cours sur son église du XIXème siècle :

-objectif 1, la toiture : pour la réfection de la zinguerie, il faut déposer les tuiles datées de 150 ans dont certaines ont été très endommagées par la grêle de 1993 ; du coup, réfection totale de la toiture! L'échafaudage en place, on décide de traiter les façades ; on observe alors des infiltrations dans le dallage, ce qui entraîne un drainage pour éviter les mouvements de sol et de bâti ! Grand chantier pour petit village dont la vie reprend après le covid : 10 mariages à rattraper, échafaudages à démonter autant de fois ! A la fin des travaux, le clocher gagnera peut-être une flèche dont il n'a jamais été pourvu par manque de moyens il y a 150 ans !

Travaux suivis par l'architecte, M. Verbon de l'Arbresle, avec l'entreprise Comte pour les façades, SCCR Loire pour les toitures; coût des travaux : 320.000 euros ; aides du Département, de la Région et de la Fondation du Patrimoine (appel aux dons et subvention estimés à environ 7% du financement).  
Les vitraux de Bégule, non classés, n'en seront que plus beaux !

-----Le vice-président Urbanisme évoque ensuite la mise en œuvre de la **charte paysagère de la communauté de Communes BPD : « Bien construire dans les Pierres dorées ».**

- a) Gérard Chardon rappelle que cette charte du CAUE, présentée à la précédente AG de la fédération, par Sébastien Sperto directeur du CAUE et Samuel Auray, est destinée aux aménageurs, aux pétitionnaires, aux maîtres d'œuvre. Elle se veut source d'inspiration pour toute la chaîne du projet de construction. Pour évaluer la prise en compte de ce document, plusieurs communes ont été invitées à observer son impact (lisibilité, intérêt...)
- b) Cette charte existe en deux versions :
  - une version papier qui a intégré des modifications (textes et photos) qui avaient été proposées après relecture
  - et une version en ligne restée inchangée dans sa version initiale (voir site de la CCBPD : <https://www.cc-pierresdorees.com/amenagement-et-infrastructures/urbanisme/charte-bien-construire-dans-les-pierres-dorees>). Devant notre souci de cohérence et l'accord donné le 30 août 2021 lors d'une rencontre avec Daniel Pomeret pour une correction, Monsieur Chardon assure qu'il veillera à ce que les modifications soient apportées sur la version en ligne. Cette version en ligne sert actuellement de référence.
- c) Dans l'objectif de mieux faire connaître cette charte en rendant plus accessible son propos, la Fédération avait émis l'idée de travailler sur **une version abrégée**. Après trois réunions, les volontaires ont abouti à une **synthèse d'une douzaine de pages à destination des artisans, architectes, promoteurs, conseillers municipaux non spécialistes, particuliers désirant faire réaliser des travaux**. Le groupe de rédaction présentera le projet à Gérard Chardon, avec son accord. Dans le cas d'une parution, malgré la diminution du nombre de pages, qui dira large diffusion, dira tirage papier conséquent.
- d) Gérard Chardon rappelle le travail en cours sur la révision du SCOT, qui inclut une Charte paysagère.

- **Laurent Dubuy :**

----- Vice-président Tourisme, le maire de Charnay nous présente, diaporama à l'appui, le projet de réhabilitation de **l'Espace Pierres Folles** dont le bâti est propriété du SIBA, syndicat intercommunal Beaujolais, et le foncier, propriété pour partie de l'entreprise Lafarge-Holcim, pour partie Commune de St Jean des Vignes ; sur le plan touristique, l'Espace Pierres Folles accueillait jusque-là 13.000 visiteurs par an, la future structure en vise 50 à 60.000 ; face aux 75.000 visiteurs du Hameau du Bœuf à Romanèche-Thorins, le but de cette réhabilitation est de créer une « locomotive touristique » en Sud Beaujolais ; grâce au label Géoparc, implanter un point d'interprétation de la géologie locale à la hauteur du classement Unesco est devenu incontournable. Cette prescription se trouve dans le schéma de Développement économique de la CCBPD.

Le futur bâtiment se veut « sobre mais beau, en pierre dorée, cuivre et verre ». Il est conçu pour accueillir une exposition temporaire, des maquettes, des vitrines tactiles, des espaces 3D, une mise en scène du « Beaujolais sous l'eau » où le visiteur s'immergera dans le monde aquatique, une salle de l'ichtyosaure de 7 m de long. Des espaces ateliers (tri, recherche et nettoyage d'ammonites dans une terre livrée régulièrement), un amphithéâtre (scène, régie) de 100 places pour l'accueil de scolaires et de séminaires, avec un plafond rappelant le relief de failles du Beaujolais ; une rampe d'accès sera là pour les fauteuils roulants dans tout l'Espace. Jusqu'à un restaurant de 100 places en intérieur et de 200 places en terrasse (exposition Est-Ouest) : des restaurateurs régionaux ont été sollicités pour rechercher le meilleur agencement (cuisine, déchets, ascenseur...) et postuler pour la gestion de ce pôle Restauration.

La première pierre a été posée : tous les lots sont attribués. Les travaux commencent effectivement en juillet 2022 pour une échéance en juillet 2024.

Le cabinet d'architecte : Basalt, de Margency (95580) ; Moduo Groupe de Marseille : paysagiste ;  
 Marc Richier de Marseille : scénographe ; Atelier à Kiko de Paris : designers ;  
 Vincent Hedont de Bordeaux : acousticien ; Atelier audio-visuel : Caluire

Au niveau financement, les dépenses prévisionnelles s'élèvent à environ 10 millions d'euros. Une aide de la région AURA, du Département, de l'Etat et une prévision de 30% de subventions soit un total de recettes de 2.788.610 euros.

- **Bernard Marconnet**, maire de Châtillon d'Azergues, évoque la nécessaire restauration de l'église dont la valeur réside dans la rare illustration d'une architecture 18<sup>e</sup> siècle. Les rajouts divers sont infiltrés, des fondations sont sapées telles la sacristie dont la mise en sécurité donne lieu aux premiers travaux, sa charpente étant solidaire de l'église ! Une remise en lumière des peintures ocres trop homogènes est en projet.

Les dépenses seront très importantes et justifient la demande présentée auprès de la paroisse et du diocèse pour que ce lieu sacré ne recevant le culte qu'une fois tous les deux mois puisse être ouvert aussi comme lieu de culture (concert, exposition, spectacle historique sur ce bâti, ses trésors et son enracinement dans la vie du village et des villageois...). Bernard Marconnet évoque les situations romanesques qui ont accompagné la construction de cet édifice religieux dédié à Don Camilo et qui reprit sa dédicace à Saint Barthélémy : pourquoi ? Affaire de sexe, de sang...Il révélera tout dans d'autres circonstances.

Une deuxième phase de travaux aura lieu avec l'aide financière du Département, de la Région, de la Fondation du Patrimoine appelant à la générosité les citoyens.

- **Martine Publié**, élue conseillère départementale pour le Canton de Val d'Oingt et responsable au Conseil Départemental du Rhône pour le Tourisme, la Culture et l'Éducation, présente différents projets d'accompagnement pour :

-l'obtention du label « Petites cités de caractères » pour lequel cette année 80 communes du Rhône remplissaient les critères : Ternand l'a obtenu ; Châtillon se prépare !

- le prix du fleurissement en collaboration avec le CAUE (Zéro Phyto, économie d'eau...) : une formation gratuite est proposée et obtient un grand succès : les végétaux contribuant à la beauté de nos villages, de nos paysages nous encourageant à travailler sur les espèces, les variétés, les techniques...

- la mise en valeur du patrimoine médiéval bien réparti sur le département : projet d'un événement fédérateur et création à venir d'un poste de « référent patrimoine »,

-la mise en valeur du « petit patrimoine » par une communication plus grande avec la Fondation du Patrimoine pouvant soutenir la sauvegarde des bâtis mais aussi des jardins. **La défiscalisation** ? Une chance en France à ne pas manquer, pour le privé comme pour le public.

-l'étalement du fonds global européen pour la « voie du tacot » qui court sur 150 km du Département : notre ligne de 24 km (Liergues, Sarcey...) est une « locomotive », un vrai moteur pour l'ensemble du projet.

-l'aide à l'église de Bagnols et ses infiltrations d'eau qui ordonnent des réparations avant restauration.

-l'alerte lancée au sous-préfet pour le château de Rochebonne et ses infiltrations ; vue la difficulté d'un maire de petit village à porter le financement de grands travaux, de sauvegarde de peintures 18<sup>ème</sup> et vu le 1<sup>er</sup> constat de dégâts par un ingénieur de la DRAC, on aboutit à une aide de l'Etat et on ose la recherche de fonds privés...

- la recherche de la mutualisation financière : comme c'est le cas au musée gallo-romain de St Romain en Gal : « Si l'on veut accueillir les scolaires, ouvrir au grand public, il faut susciter les fonds privés, appeler au mécénat ».

-le soutien d'une initiative privée : à Saint Vérand, une famille dont le père a été le dernier charron du village ouvrira le « musée du Charron » en Mai 2023.

*Telle est la démarche active du Département qui fait la part belle au Patrimoine, dans tous ces états.*

- **Chrystèle Orcel** donne des informations sur les changements intervenus dans les locaux et les personnels de la Maison du Patrimoine.

-Nathalie Ferrand ayant eu une petite fille, c'est Franck Segrétain chargé de médiation qui prend le relais sur son poste ; toujours là, Dorian Besson avec sa spécialité « bâti médiéval » ainsi que l'équipe des guides-conférenciers.

-Rappel des objectifs : La Maison du Patrimoine se distingue de l'Office du Tourisme par le fait qu'à la Maison du Patrimoine, les visites guidées sont gratuites (prises en charge par les équipes ou le budget du service, en particulier pour le public scolaire...) tandis que les visites prises en charge par l'Office de Tourisme sont payantes.

-La Maison du Patrimoine créée en 2019 évolue avec le développement des sites et sites-relais (Rochebonne, Château des Tours, le prieuré de Salles) ; en septembre 2022, elle deviendra la « Maison des Mémoires », la thématique des questions mémorielles étant transversale au sein du Pays d'Art et d'Histoire du Beaujolais qui regroupe 50 communes.

A Ecobeaupal à Anse, Jean Reby-Fayard n'a pas de successeur; Thibaut De Brosses et les bénévoles feront découvrir les dons de 25 familles et 14 villages du Beaujolais ; une évidence apparaît : entretenir « les » Mémoires de toute la région, collecter tout un patrimoine écrit : correspondance des poilus, des mères, des fiancées, héritage divers de 20 ans cette année pour lequel de nombreuses expositions avaient eu lieu mais n'avaient pas donné lieu à des publications.

Le 6 mai 2022 a donc été signée **la convention de don et de collaboration entre la ville de Villefranche, Jean Reby-Fayard et le fonds de dotation Philibert Sapin.**

La Maison du Patrimoine devra élargir sa tente, pousser les murs pour accueillir ces nouvelles collections : la Maison du Souvenir de Villefranche (Anciens combattants caladois, patrimoine matériel et mémoriel), le Musée des Conscrits.

Dans le cadre du devoir de mémoire, un partenariat s'organise avec les médiathèques, les scolaires... et un projet fédérateur se dessine dans l'esprit du Pays d'Art et d'Histoire ; un exemple de collaboration avec l'exposition temporaire : les femmes au temps de la guerre (3 septembre-11 novembre 2022)

Un poste de chargé de mission est créé cette année dans le cadre de ce fonds de dotation Philibert Sapin. Implanté à la Maison des Mémoires, il va rayonner dans le Pays d'Art et d'Histoire et au-delà...

### **La formation des scolaires**

-**Franck Segrétain** mène le projet avec les scolaires de la Communauté d'Agglomération en 3 circuits :

1) le Moyen Age en Beaujolais (histoire de Villefranche, la collégiale Notre-Dame- des- Marais, le village fortifié : Oingt),

2) le Beaujolais au siècle des Lumières (Salles- Arbussonnas, l'apothicairerie de l'hôtel-Dieu),

3) le façonnage du Beaujolais (Vaux, Thizy, balade contemporaine à Villefranche...) + des sorties pour lire le paysage, observer et comprendre la vigne et le vin, admirer les cadoles, petits bâtis tous différents...

- **Dorian Besson** aura la charge des scolaires de l'ouest du territoire.

#### Autres évolutions et événements propulseurs :

-les publications de focus

-les expositions itinérantes, (l'une à venir : les plantes qui soignent)

-les musées gratuits le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.

-les JEP et le programme diffusé par Destination Beaujolais.

#### Pour communiquer :

-le site participatif en ligne de la Drac va accueillir d'ici la fin d'année 2022 le Pays d'Art et d'Histoire Beaujolais et les documents qu'il produit.

-signalement d'un site internet gratuit : Wevisit.

-Côté Communauté de communes, les informations du Pays d'art et d'histoire pourraient être diffusées sur le site. Une personne chargée de l'alimenter et de le mettre à jour, serait nécessaire pour un bon fonctionnement de ce site, remarque Laurent Dubuy.

-Louis Laus indique qu'un site gratuit pour les associations met en lien les passionnés de patrimoine : Philianova, Pomerium y adhère.

- **Bruno Galland**, directeur des Archives Départementales et Métropolitaines, président de la fédération des Sociétés savantes, nous informe de son projet d'organiser en octobre 2023, avec la fédération Patrimoine des Pierres dorées, si elle en est d'accord, une journée des Sociétés savantes à Theizé. A l'issue de ces journées, paraît toujours une publication qui est mise en vente. Habituellement, le sujet choisi s'enracine dans la réalité du lieu qui accueille.

### Compte rendu de l'Assemblée Générale (deuxième partie de soirée)

**Jean Barbier, président de l'AOC (A l'Ombre du Chêne- Jarnioux)** est décédé. Maurice Gelay évoque les circonstances subites de cette disparition et le rôle important qu'il a joué dans cette association et ailleurs.

#### Rapport financier :

Gisèle Allouche, trésorière de la Fédération PPD, présente le bilan :

en décembre 2021 : **2458 euros** en caisse (dont diverses sommes fléchées sur des projets en cours de réalisation) ; au 31 mai 2022 : **2810 euros** après encaissement des cotisations 2022.

Le Rapport financier est approuvé à l'unanimité des associations présentes et représentées

#### **Rapport d'activité. Marie-France Rochard, présidente**

**Faute de temps disponible toutes les questions n'ont pas été abordées**

**Ces quelques points sont inscrits dans le compte-rendu en complément aux Lettres d'information envoyées.**

- Pour l'instant et faute de moyens humains disponibles, la fédération a renoncé à mettre en place un site internet. Il faut compter 1000 euros de dépenses pour avoir un site internet convenable, mais aussi une ou deux personnes pour le mettre en place et le suivre sur plusieurs années.
- Avec les moyens dont nous disposons, il serait possible d'éditer **une Lettre d'information** électronique plus régulière et mieux présentée. Quelles seraient les bonne volonté pour la rédiger et gérer le fichier des correspondants à qui la distribuer ?
- Le groupe de travail sur l'eau piloté par Bernard Mulmann et Renée Dupoizat a terminé ses travaux en avril 2022 après plus de deux ans de réunions. Gisèle Allouche a assuré la mise en forme et la présentation.
- Suite à une réunion des rédacteurs organisée à Morancé, chez Bernard Mulmann, une démarche a été faite auprès des Editions du Poutan, qui ont accepté de publier ce travail. Une convention a été signée par la présidente au nom de la fédération, avec l'éditeur le 5 mai 2022. Il est à craindre que la mise en page ne soit à refaire, le format ne sera pas le même.

- **Rappel des travaux en attente ou en cours de réalisation :**
- La Charte de la CCBPD- en résumé
- et le projet d'exposition sur les paysages

**Le Rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des associations présentes ou représentées.**

#### Informations diverses

Plus beau village du Rhône : Oingt a été désigné à nouveau en 2022.

Marie-France a pris contact avec le président de l'association CôtéTour de Marcy. Après un vote favorable lors de son AG, cette association va rejoindre la fédération comme adhérente.

L'exposition « Maisons rurales des Pierres dorées » sera présentée au Bois-d'Oingt (ancienne église), les 25 et 26 juin pour le public (10h-12h et 14h-18h) suivi de deux jours pour l'accueil des enfants des classes de l'école élémentaire.

La fédération prépare son programme des Journées Patrimoine de Pays sur le thème « Etre et renaitre » 25 et 26 juin, avec l'édition d'une plaquette.

#### Rappel des Lettres d'information diffusées

2021 – août (après AG de juillet) ; 2021—novembre ; 2021- décembre (dont Prieuré de L'Oyasson)

2022- 30 mai

#### Réunions du CA en 2021-2022 :

2021-6- 18 à Ternand- AG 2021 Juillet 6 à Theizé ; CA féd 2021- 29 octobre à Ternand ; CA féd 2022- 11-février à Châtillon.pdf

*CR rédigé par Agnès Ronzon et Marie-France Rochar*

*7 juillet 2022*